

## DEPARTEMENT DU MORBIHAN

-----  
**VILLE DE GUIDEL**

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Quinze le Sept Juillet à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur François AUBERTIN, Maire.

Etaient également présents : J. Daniel, F. Ballester, AM. Goujon, D. Guillerme, M. Foidart, F. Téroute, P. Cormier, F. Hervé, L. Monnerie, JJ. Marteil, P. Guilbaudeau, G. Thiery, D. Renouf, D. Capart, V. Robin-Cornaud, L. Médica, Z. Dano, MC Couf, MF Guillemot, MM. Prévost, P. Le Dro, M. Le Teuff, M. David, Laure Détérez, PY Le Grogneac, Conseillers municipaux

Absents excusés - Procurations :

Arlette Buzaré qui a donné procuration à Françoise Téroute			
Jacques Grévès	«	«	à Jean Jacques Marteil
Cécile Jourdain	«	«	à Marylise Foidart
Anne-Marie Garangé	«	«	à Zita Dano
Sonia Caroff	«	«	à François Aubertin
Robert Hénault	«	«	à Laure Détérez
Caroline Pecchia	«	«	à Pierrick Le Dro

Secrétaire : Marylise FOIDART

Date de la convocation : 1<sup>er</sup> Juillet 2015  
Date de l'affichage : 1<sup>er</sup> Juillet 2015  
Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 26  
Nombre de votants : 33

-----  
**2015 - 73 : Avancement de grade 2015 : suppression et création de postes —  
modification du tableau des effectifs**

Rapporteur : AM Goujon

Afin de permettre la nomination des agents inscrits sur le tableau d'avancement de grade 2015, il est proposé de modifier à compter du 1<sup>er</sup> août 2015, le tableau des effectifs de la manière suivante :

- Création d'un poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe à 20h/35h et suppression d'un poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe 20h/35h.
- Création de deux postes d'adjoints administratifs principaux de 2<sup>ème</sup> classe 35h/35h et suppression de deux postes d'adjoints administratifs de 1<sup>ère</sup> classe 35h/35h.
- Création d'un poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe 35h/35h et suppression d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe 35h/35h.
- Création d'un poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe 20,21h/35h et suppression d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe 20,21h/35h.
- Création d'un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe 35h/35h et suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe 35h/35h.
- Création de deux postes d'adjoints techniques principaux de 2<sup>ème</sup> classe 35h/35h et suppression de deux postes d'adjoints techniques de 1<sup>ère</sup> classe 35h/35h.

- Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe 21,08h/35h et suppression d'un poste d'adjoint technique de 1ère classe 21,08h/35h.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission des Finances, du Personnel communal et des affaires économiques du 22 Juin 2015,

VU l'avis du comité technique en date du 25 juin 2015,

**MODIFIE** à compter du 1er août 2015, le tableau des effectifs de la manière suivante :

- Création d'un poste d'adjoint administratif de 1ère classe à 20h/35h et suppression d'un poste d'adjoint administratif 2ème classe 20h/35h.
- Création de deux postes d'adjoints administratifs principaux de 2ème classe 35h/35h et suppression de deux postes d'adjoints administratifs de 1ère classe 35h/35h.
- Création d'un poste d'adjoint technique de 1ère classe 35h/35h et suppression d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe 35h/35h.
- Création d'un poste d'adjoint technique de 1ère classe 20,21h/35h et suppression d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe 20,21h/35h.
- Création d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe 35h/35h et suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe 35h/35.
- Création de deux postes d'adjoints techniques principaux de 2ème classe 35h/35h et suppression de deux postes d'adjoints techniques de 1ère classe 35h/35h.
- Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe 21,08h/35h et suppression d'un poste d'adjoint technique de 1ère classe 21,08h/35h.

**Adopté à l'unanimité.**

-----  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
GUIDEL, le 08 Juillet 2015  
Le Maire,  
François AUBERTIN

